

Grille pour frais du district

*Voir paragraphe 64.1(1) de la Loi sur l'urbanisme (LSU)		Ville de Shediac	Village de Cap-Pelé	Village de Memramcook	Communauté rurale Beaubassin-est	Secteur d'aménagement de B.-Ouest
Permis de construction et d'aménagement	Résidentiel	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction (uni, bifamiliiale) Si les travaux sont débutés avant l'émission du permis, le coût sera de 50\$ + 10,00\$ par 1000\$ de valeur de construction.	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction (uni, bifamiliiale) Si les travaux sont débutés avant l'émission du permis, le coût sera de 50\$ + 10,00\$ par 1000\$ de valeur de construction.	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction (uni, bifamiliiale) Si les travaux sont débutés avant l'émission du permis, le coût sera de 50\$ + 10,00\$ par 1000\$ de valeur de construction.	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction (uni, bifamiliiale) Si les travaux sont débutés avant l'émission du permis, le coût sera de 50\$ + 10,00\$ par 1000\$ de valeur de construction.	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction
	Bâtiments ou constructions accessoires (résidentiel)					25 \$ *incluant les camps de moins de 625 pi. ca.
	Commercial, industriel, institutionnel	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction
	Affiches,	50 \$ (inclus permis temporaire et déménagement d'un bâtiment)	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25 \$ + 5,00 \$ par 1000 \$ de la valeur de construction	25\$
	Changement d'usage	100 \$	Voir taux de l'usage	N/A	N/A	N/A
	Permis d'aménagement pour amélioration électrique	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$	50 \$
	Renouvellement de permis	25 \$	25 \$	50 \$	25 \$	25 \$
	Rapport de permis de construction	N/A	50 \$	N/A	N/A	N/A
Lotissement**	Type 1 – création de lot ou parcelle	250 \$ + 50 \$ par lot ou parcelle	250 \$ + 25 \$ par lot ou parcelle	250 \$ + 25 \$ par lot ou parcelle	250 \$ + 25 \$ par lot ou parcelle	200 \$ + 25 \$ par lot ou parcelle
	Type 2 - avec rue future (public) ou extension d'une rue future.	500 \$ + 50 \$ qui propose une nouvelle, accès privé ou extension d'une rue publique	500 \$ + 25 \$ qui propose une nouvelle, accès privé ou extension d'une rue publique	500 \$ + 25 \$ qui propose une nouvelle, accès privé ou extension d'une rue publique	500 \$ + 25 \$ qui propose une nouvelle, accès privé ou extension d'une rue publique	500 \$ + 50 \$ qui propose une nouvelle, accès privé ou extension d'une rue publique
Autres frais*	Lettre de conformité	100 \$	100 \$	200 \$	200 \$	100 \$
	Confirmation de zonage	200 \$	200 \$	100 \$	100 \$	100 \$
	Demande de permis temporaire	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	250 \$
	Demande d'usage similaire et compatible	200 \$	200 \$	100 \$	100 \$	250 \$
	Demande de dérogation	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	250 \$
	Approbation de documents en vertu de l'alinéa 44(1)l) de la LSU	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	50 \$
Rezonage ou amendement		1 000 \$	800 \$	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$ (à l'ordre du ministère des Finances)